DESCRIPTIF DES ENSEIGNEMENTS ET EVALUATIONS DU MASTER M2E – 2ème année

M2-S3 ..... *2*

UE 9 Concevoir, analyser et mettre en œuvre son enseignement 3 ..... **2**

EC 9.1 Concevoir, analyser et mettre en œuvre son enseignement 3 2

Mathématiques 2

Français 3

Éducation physique et sportive 4

Sciences et technologie 4

Langue Vivante Étrangère 5

École inclusive 6

Sciences de l'éducation - Ateliers de pratique professionnelle (APP) 6

UE 10 Développer une réflexivité sur ses pratiques 1 ..... **7**

EC 10.1 Projet de recherche : élaboration et problématisation 7

EC 10.2 Stage 1 (M2 – S3) 7

EC 10.3 Accompagnement du stage 1 8

Psychologie / EN 8

M2-S4 ..... *9*

UE 11 Concevoir, analyser et mettre en œuvre son enseignement 4 ..... **9**

EC 11.1 Concevoir, analyser et mettre en œuvre son enseignement 4 9

Mathématiques 9

Français 10

HGEMC 11

Education artistique 12

Numérique 12

Projet pluridisciplinaire 13

UE 12 Développer une réflexivité sur ses pratiques 2 ..... **13**

EC 12.1 Projet de recherche : réalisation et valorisation 13

EC 12.2 Stage 2 (M2 – S4) 14

EC 12.3 Accompagnement du stage 2 14

Philosophie / EN 14

Nature des évaluations M2E 1er degré *15*

M2 - Semestre 3 ..... **15**

M2 - Semestre 4 ..... **16**

Évaluation des EC de stage en responsabilité du M2 M2E *17*

Travaux évalués dans le cadre de l'EC 10.2 Stage du semestre 3 ..... **18**

Travaux évalués dans le cadre de l'EC 12.2 Stage du semestre 4 ..... **18**

M2-S3

UE 9 Concevoir, analyser et mettre en œuvre son enseignement 3

EC 9.1 Concevoir, analyser et mettre en œuvre son enseignement 3

Évaluation			Volume horaire : 105 h				
14 ECTS	CCI	Note plancher : 8/20	EN	INSPE	CM	TD	TP
Disciplines EN/INSPE			**48**	**57**	**0**	**68**	**37**
Mathématiques			8	8		12	4
Français			8	8		12	4
EPS			8	8		8	8
Sciences et technologie			6	6		6	6
LVE			6	6		6	6
École inclusive			0	6		6	
Sciences de l'éducation - Ateliers de pratiques professionnelles (APP)			12	15		18	9

Contenus et Objectifs de l'EC	Dans le cadre de cet UE, les fonctionnaires stagiaires sont amenés à prendre appui sur leur stage pour développer une réflexivité sur leurs pratiques, en croisant les disciplines scolaires et en prenant en compte la question de l'inclusion scolaire. Les Ateliers de Pratique Professionnelle (APP), proposés si possible en école élémentaire, articulent formation et pratique de classe par l'analyse de l'activité des élèves et des gestes professionnels afin de développer une posture réflexive et collaborative et de comprendre comment favoriser les apprentissages de tou·tes les élèves.
Blocs du référentiel de compétences	Blocs 1 et 2
Évaluation	
Session 1	**CCI :** Moyenne de 4 notes : maths ou français (30%) moyenne de EPS, sciences et LVE (30%) école inclusive (10%) Évaluation EN dans les 6 disciplines comptant pour moitié dans la note de la discipline Dossier d'analyse des APP avec EN (30%) **2nde chance** : Si la moyenne des 4 notes est inférieure à 10, ou l'une inférieure à 8, ou si assiduité inférieure à 75% sur l'EC, *devoir individuel de 2nde chance dans la ou les disciplines échouées, dont la note s'ajoute aux autres notes dans la ou les disciplines concernées en cas de travail supplémentaire, ou remplace la ou les notes échouées en cas de reprise (janvier)*
RSE	à préciser

Descriptif pour chaque discipline

Mathématiques

Contenus et Objectifs	L'objectif est de développer la maîtrise de connaissances disciplinaires et didactiques permettant l'enseignement des mathématiques à l'école, plus particulièrement pour ce semestre en ce qui concerne le champ multiplicatif (problèmes multiplicatifs, de division, de proportionnalité, calcul), l'analyse de données par les statistiques. Les enseignements articulent des apports disciplinaires et didactiques sur les contenus mathématiques du semestre afin de construire les compétences du métier d'enseignant relatives à l'analyse didactique de tâches et de productions d'élèves, à la planification de progressions des apprentissages et à la structuration de séquences et de séances ainsi qu'à l'analyse de leur mise en œuvre dans les classes et à l'analyse des pratiques enseignantes de l'enseignement des mathématiques. Les séances s'appuient sur des supports pédagogiques et didactiques ainsi que des documents institutionnels, des ressources pour enseigner (manuels scolaires notamment), des productions d'élèves et éventuellement des vidéos de classe.
Liens avec le référentiel de compétences	**Bloc 1** NOMBRES, CALCUL ET RÉSOLUTION DE PROBLÈMES • Construire un enseignement progressif du calcul mental. *(calcul multiplicatif)*

	• Structurer son enseignement pour faire acquérir aux élèves des automatismes de tout ordre (faits numériques, stratégies, procédures) leur permettant de se consacrer pleinement à des tâches cognitives de niveau supérieur comme la prise d'initiatives, la créativité ou le raisonnement. *(champ multiplicatif)* • Construire un enseignement de la résolution de problèmes permettant de donner du sens aux notions étudiées en les inscrivant dans des situations concrètes, qu'elles soient issues d'autres disciplines ou intra-mathématiques *(champ multiplicatif).* SUITES ET FONCTIONS • Construire un enseignement permettant aux élèves de savoir résoudre des problèmes de proportionnalité par différentes procédures, issues des propriétés des fonctions linéaires.
Évaluation	
Session 1	Présentation à l'oral d'une préparation de séance/séquence en mathématiques 2nde chance : reprise à l'écrit
RSE	Idem

Français

Contenus et Objectifs	L'objectif est de développer la maîtrise de connaissances disciplinaires et didactiques permettant l'enseignement du français, plus particulièrement, en ce qui concerne l'entrée dans l'écrit et la construction des premiers apprentissages en lecture et en écriture : développement de la conscience phonologique, découverte du principe alphabétique, apprentissage du geste d'écriture cursive et production d'écrits, notamment par la dictée à l'adulte. Les enseignements articulent des apports disciplinaires et didactiques afin de construire les compétences professionnelles relatives à l'analyse didactique a priori de tâches et de supports, à la conception de séances, de séquences, de progressions et de ressources, ainsi qu'à l'élaboration d'outils permettant d'observer et d'analyser l'activité des élèves. Une attention particulière est portée à l'articulation entre lecture et écriture, à la diversité des supports proposés, notamment narratifs et documentaires, et aux démarches favorisant la production et la révision des écrits. Les séances s'appuient sur des documents institutionnels, des ressources pédagogiques et didactiques, des méthodes et supports d'apprentissage, des ouvrages de littérature de jeunesse, ainsi que sur des productions et des traces de l'activité des élèves. Elles peuvent également mobiliser des préparations de classe, des enregistrements ou des vidéos afin de développer une analyse réflexive des choix d'enseignement et de leurs effets sur les apprentissages.
Liens avec le référentiel de compétences	**Bloc 1** LECTURE-ECRITURE *(maternelle)* * Construire et mettre en œuvre un enseignement préparant à l'apprentissage de la lecture et de l'écriture à l'école maternelle (principe alphabétique et développement de la conscience phonologique, geste graphique, essais d'écriture) LECTURE-ECRITURE *(élémentaire)* * Concevoir des situations d'enseignement de lecture pour les rendre accessibles à tous les élèves, en prenant en compte leurs besoins partagés et particuliers. * Construire les compétences de lecture à voix haute des élèves *(fluence* et lecture expressive) * Savoir organiser l'espace de la classe pour permettre la révision des textes écrits par les élèves selon des modalités pédagogiques diversifiées en élémentaire * Concevoir des situations d'enseignement qui articulent finement lecture et écriture tout au long de l'école primaire * Développer des gestes professionnels permettant de renforcer les compétences en lecture - compréhension des élèves à l'école primaire, en s'appuyant sur tous les champs disciplinaires. * Varier les modalités pédagogiques de travail d'écriture. LEXIQUE *(élémentaire)* * Suivre les progrès des élèves dans l'acquisition du lexique en objectivant les acquis. CULTURE LITTERAIRE ET ARTISTIQUE *(élémentaire)* * Développer des gestes professionnels permettant de renforcer les compétences en lecture - compréhension des élèves à l'école primaire, en s'appuyant sur tous les champs disciplinaires. GRAMMAIRE ET ORTHOGRAPHE *(élémentaire, approfondissement)* * Articuler séances d'enseignement de la grammaire et de l'orthographe avec les activités d'oral, d'écriture et de lecture. * Concevoir de façon collective une trace écrite en grammaire et orthographe, partagée d'un niveau d'enseignement à l'autre. * Construire et mettre en œuvre des séances d'enseignement de la grammaire et de l'orthographe dans une approche systémique de l'étude de la langue, en lien avec la lecture et l'écriture.

Évaluation	
Session 1	CCI – Travail de conception et/ou d'analyse didactique et réflexive portant sur une ressource, un support, un dispositif ou une situation d'enseignement-apprentissage, en lien avec les contenus de l'EC. Les modalités sont définies par chaque formateur. 2nde chance : idem
RSE	A préciser

Éducation physique et sportive

Contenus et Objectifs	Développer une culture physique, sportive et artistique en faveur du développement de l'EPS à l'école.
Liens avec le référentiel de compétences	**Bloc 1** • Comprendre les spécificités et les complémentarités entre l'enseignement obligatoire de l'EPS et les différents temps et espaces consacrés aux activités physiques à l'école (le sport scolaire, l'union sportive de l'enseignement du premier degré, par exemple). • Appréhender les caractéristiques différentes des élèves au service d'une EPS accessible au plus grand nombre dans le contexte d'une École pour tous. • Renforcer sa culture corporelle, sportive et artistique par la pratique et la connaissance d'APSA et de jeux traditionnels en référence aux contenus des quatre champs d'apprentissage des programmes de l'EPS des trois cycles de l'école primaire. • Maîtriser les conditions d'enseignement qui garantissent la sécurité physique et affective des élèves. Une vigilance accrue doit être portée aux activités de pleine nature (APPN) et au savoir nager en sécurité.
Évaluation	
Session 1	Écrit : Analyse réflexive d'une séance d'EPS réalisée en classe (Contextualisation + Description + Analyse + Régulations). 2nde chance : reprise de l'écrit pour amélioration.
RSE	[À rédiger par l'équipe EPS : modalités RSE]

Sciences et technologie

Contenus et Objectifs	**Technologie :** 6h TD • Cet enseignement vise à former les étudiants à la conception de séquences en sciences et technologie autour de trois axes fondamentaux : S'approprier les concepts didactiques, identifier les conceptions initiales et dépasser les obstacles épistémologiques. • Mettre en œuvre les démarches scientifiques et technologiques : concevoir, modéliser et analyser des scénarios pédagogiques. **Sciences de la vie et de la Terre :** 6h TP • TP 2h : Conception et modélisations sur le mouvement • TP 2h : QSV et Classification / Evolution • TP 2h : Organiser une sortie / Démarche investigation avec Vigie-Nature Ecole
Liens avec le référentiel de compétences	**Bloc 1** • Entretenir la curiosité naturelle des élèves face à des phénomènes scientifiques, et susciter leur questionnement. • Mobiliser ses connaissances scientifiques et didactiques pour enseigner les différents champs des sciences, en prenant en compte l'âge des élèves du cycle 1 au cycle 3. • Mettre en œuvre des démarches scientifiques et de projet adaptées aux programmes des trois cycles, en mobilisant des approches variées (observation, mesure, catégorisation, expérimentation, modélisation, recherche documentaire, etc.). • Mobiliser les élèves dans des activités de problématisation, d'observation, de mesure, de catégorisation, d'expérimentation, de modélisation, de recherche documentaire, etc. • Prendre en compte les conceptions des élèves et les obstacles aux apprentissages. • Élaborer et mettre en œuvre un enseignement de sciences qui développe les compétences langagières, tant dans un contexte oral qu'écrit. • Identifier les différentes fonctions des productions écrites en sciences et technologie. • Réaliser et inclure, dans des séquences d'apprentissage, des sorties scientifiques sur le terrain ou dans des musées et centres de culture scientifique, technologique et industrielle pour favoriser des apprentissages porteurs de sens et favoriser la connexion des élèves à la nature et au vivant. • Construire des séances d'apprentissage abordant des questions socialement vives (transition écologique, réchauffement climatique, santé, etc.) et ce au regard de leurs enjeux.

	• Concevoir des situations d'enseignement en sciences et technologie accessibles à tous les élèves, en variant les supports (schémas explicatifs et supports audio, visuels ou numériques adaptés) et en s'appuyant sur l'observation guidée et la manipulation
Évaluation	
Session 1	Évaluation de connaissances et de didactiques disciplinaires E1 évaluation TD Technologie (50% de la note) E2 évaluation TP Sciences de la vie et de la Terre (50%) **Types de travaux (liste non exhaustive) portant sur :** - Pratiquer des démarches scientifiques - Concevoir, créer, réaliser - Utiliser des outils et mobiliser des méthodes pour apprendre et enseigner - Pratiquer des langages - Utiliser des outils numériques - Analyser et évaluer des productions **2nde chance** : Uniquement si la moyenne M des deux notes est inférieure à 10 E3 : QCM Évaluation de connaissances et de didactiques disciplinaires lors du ou (juste) après le dernier TD / TP avec et/ou sans documents à partir d'une banque de questions et limité dans le temps Note finale session 1 Seconde chance = 0,5 x M + 0,5 x E3
RSE	Examen Terminal 100% Écrit (1h)

Langue Vivante Étrangère

Contenus et Objectifs	**À l'issue de l'EC, l'étudiant devra être capable de :** • mobiliser une maîtrise consolidée de la langue (niveau B2) et un langage professionnel adapté pour conduire la classe, étayer, corriger et enrichir les productions orales et écrites des élèves ; • sélectionner, analyser et adapter des contenus, des supports authentiques et des ressources institutionnelles en fonction des programmes, de l'âge, du niveau et du profil linguistique des élèves ; • concevoir et mettre en œuvre une séquence cohérente, multimodale et actionnelle, articulant activités langagières, dimension culturelle, progression de l'oral vers l'écrit et, si pertinent, ouverture interdisciplinaire ; • intégrer la phonologie et la prosodie à l'apprentissage, en s'appuyant sur la comparaison avec le français et sur des pratiques adaptées aux élèves de 3 à 12 ans ; • rendre les apprentissages accessibles à tous par la différenciation, l'étayage, la variété des modalités et la prise en compte des répertoires plurilingues et interculturels ; • définir des critères d'évaluation, analyser les productions et les progrès des élèves, puis ajuster les situations d'enseignement et ses choix professionnels.
Liens avec le référentiel de compétences	**Bloc 1** * Savoir définir des critères d'évaluation en lien avec la tâche finale et la/les compétences langagières mobilisées. * Analyser des manuels scolaires pour être capable de concevoir des séquences et des séances d'enseignement adaptées aux élèves. * Mettre en œuvre une séquence/séance d'enseignement à partir de supports variés et en faire une analyse réflexive.
Évaluation	
Session 1	50 % oral – conception et présentation d'une séquence courte de LVE, puis mise en œuvre réelle ou simulée d'un moment significatif. L'entretien permet de justifier les choix linguistiques et didactiques, l'articulation de l'oral et de l'écrit, les gestes d'étayage et les adaptations prévues pour la diversité des élèves. 50 % écrit – Analyse réflexive portant sur la séquence/séance mise en œuvre à l'oral ; analyse argumentée d'une séquence actionnelle et d'une séance permettant de définir des objectifs linguistiques et culturels et les critères d'évaluation de la tâche finale et/ou micro-tâche. 2nde chance : travail supplémentaire.
RSE	100 % écrit – analyse d'un corpus et conception argumentée d'une séquence ou d'un ensemble cohérent de séances de LVE adapté au premier degré. Une analyse réflexive des choix effectués est attendue concernant les objectifs linguistiques et culturels, la démarche et les modalités d'apprentissage proposées, l'articulation de l'oral et de l'écrit, les critères d'évaluation.

École inclusive

Contenus et Objectifs	Analyser des pratiques d'enseignement inclusives dans les différents domaines disciplinaires en appui notamment sur les situations rencontrées sur le terrain. Concevoir et construire une situation d'enseignement pour la rendre accessible à tous les élèves, en prenant en compte leurs besoins partagés et particuliers.
Liens avec le référentiel de compétences	**Bloc 2** Comprendre et mobiliser les principes de l'école pour tous (accessibilité, compensation) Intégrer dès la préparation des cours des modalités diversifiées pour faciliter l'accès aux apprentissages de tous les élèves (CUA) Concevoir son enseignement en prenant en compte les besoins éducatifs particuliers : repérer les mécanismes d'apprentissage en jeux, identifier les difficultés spécifiques et concevoir des réponses pédagogiques adaptées. Comprendre les enjeux de la différenciation pédagogique et en connaître les principales modalités

Évaluation	
Session 1	Ecrit : analyser une situation d'apprentissage s'inscrivant dans des pratiques d'enseignement inclusives 2nde chance : Ecrit : analyser une situation d'apprentissage s'inscrivant dans des pratiques d'enseignement inclusives
RSE	Ecrit : analyser une situation d'apprentissage s'inscrivant dans des pratiques d'enseignement inclusives

Sciences de l'éducation - Ateliers de pratique professionnelle (APP)

Contenus et Objectifs	**APP si possible en élémentaire** (27h/étudiants, ou plus si des disciplines de l'EC9.1 interviennent avec les Sciences de l'éducation). En s'appuyant sur les compétences et savoir-faire des étudiant·es, les Ateliers de Pratiques Professionnels (APP) consistent à concevoir, mettre en œuvre et analyser collectivement une mini-progression de deux séances, si possible en école élémentaire. Les APP visent à articuler les apports de la formation avec la pratique de classe, notamment sur les questions d'inégalités d'apprentissages et de climat de classe. Une attention particulière est portée : • à l'observation et à l'analyse de l'activité des élèves afin de comprendre leurs stratégies, leurs réussites et leurs difficultés ; • à la régulation et l'explicitation de l'enseignement à partir des observations recueillies dans l'objectif de faire apprendre tou·tes les élèves. Les APP permettent ainsi d'analyser collectivement la posture et les gestes professionnels des formé·es. Ils développent une posture réflexive fondée sur l'analyse collective de pratiques, l'identification des effets des choix pédagogiques et didactiques et la recherche de pistes d'ajustement. Les APP favorisent le travail collaboratif entre pairs avec un accompagnement rapproché de formateurs et formatrices de l'INSPÉ et de l'Éducation Nationale, dans un cadre d'expérimentation sécurisé. Les APP s'appuient sur la valorisation des savoir-faire des formé·es, en adoptant une approche centrée sur les acquis et les ressources déjà maîtrisées, afin de soutenir une lecture positive de leur développement professionnel. Le déroulement des APP comprend des séances d'observation en classe, de préparation des séances, de mises en œuvre et de bilan des APP encadrées par plusieurs formateurs et formatrices de l'INSPÉ et de l'Éducation Nationale.
Liens avec le référentiel de compétences (bloc 2)	**MOBILISER SES CONNAISSANCES SUR LE DEVELOPPEMENT DE L'ENFANT DANS SA PRATIQUE PROFESSIONNELLE :** Prendre en compte toutes les dimensions cognitive, langagière, sociale, affective et motrice dans son enseignement, de façon adaptée à l'âge des enfants du cycle 1 au cycle 3. **ÉVALUER LES BESOINS DES ELEVES POUR MIEUX Y REPONDRE ET RENDRE EFFECTIVE L'ÉCOLE POUR TOU·TES :** Comprendre et mobiliser les principes de l'École pour tou·tes **PRENDRE EN COMPTE LES FACTEURS D'INEGALITE SCOLAIRE DANS SA PRATIQUE AFIN DE REDUIRE LEURS EFFETS ET FAVORISER LA REUSSITE DE TOU·TES LES ELEVES :** • Mettre en œuvre une pédagogie égalitaire pour faire réussir chaque élève. • Lever les implicites liés aux situations d'apprentissage en s'assurant que les consignes, les objectifs et les critères de réussite sont compris par tou·tes les élèves. **CONCEVOIR ET METTRE EN ŒUVRE LES DEMARCHES D'ENSEIGNEMENT DANS DES SITUATIONS D'APPRENTISSAGE VARIEES, EN TENANT COMPTE DES BESOINS DES ELEVES :** *toutes les sous-compétences du référentiel sont travaillées, et particulièrement :* • Mobiliser les ressources institutionnelles existantes pour concevoir son enseignement. • Planifier, organiser et structurer les apprentissages (séquence, séance) dans une logique de polyvalence.

	• Rendre explicites les objectifs d'une séance, les attendus des activités proposées et les apprentissages réalisés lors d'une séance. • Mobiliser diverses stratégies d'enseignement adaptées aux situations et aux objectifs d'apprentissage favorisant l'engagement et la réussite de tou·tes les élèves ainsi que leur autonomie. • Mettre en œuvre des stratégies d'enseignement permettant la stabilisation des connaissances et des procédures. **ANALYSER SA PRATIQUE DANS UNE DEMARCHE DE REGULATION ET DE DEVELOPPEMENT PROFESSIONNEL :** • Effectuer un retour réflexif sur une ou des situation(s) d'enseignement vécue(s). • Repérer et comprendre les réussites, les marges de progrès d'une pratique et formuler des pistes d'ajustement
Évaluation	
Session 1	**CCI – Dossier d'analyse, en groupe, des séances mises en œuvre dans le cadre des APP** à rendre après les APP. L'analyse s'appuie sur des éléments recueillis lors de la mise en œuvre des séances en classe et porte notamment sur : • Les objectifs d'apprentissage et les choix effectués lors de la conception. • L'activité effective des élèves, leurs procédures, stratégies, obstacles et réussites. • L'interprétation par les élèves des attentes et des objectifs des séances construites et menées. • Les écarts éventuels entre ce qui était prévu et ce qui s'est effectivement produit. • Les interventions et choix pédagogiques de l'enseignant·e. • L'identification de pistes d'ajustement permettant de faire évoluer la séance ou la progression. **2nde chance** : reprise du dossier d'analyse si éloigné des attendus.
RSE	**Si absence aux APP**, le dossier sera individuel et portera sur des séances menées dans la classe de stage du ou de la stagiaire.

UE 10 Développer une réflexivité sur ses pratiques 1

EC 10.1 Projet de recherche : élaboration et problématisation

Évaluation			Volume horaire : 12 h				
3 ECTS	CCI	Note plancher : 8/20	EN	INSPE	CM	TD	TP
Disciplines EN/INSPE			**0**	**12**	**2**	**0**	**10**
Différentes thématiques de recherche				12	2		10

Contenus et Objectifs de l'EC	Travail de recherche en groupe (2-3 fonctionnaires stagiaires) : projet commun de recherche 6 à 10 pages, comprenant : - la synthèse de lectures de recherches portant sur le thème choisi - la formulation d'une problématique professionnelle constituant le coeur du projet de recherche
Blocs du référentiel de compétences	Bloc 4
Évaluation	
Session 1	2 notes : - écrit 6 à 10 pages = synthèse de recherches + présentation du projet de recherche, - présentation détaillée du projet de recherche en groupe : lectures, problématique professionnelle, présentation du recueil de données 2nde chance : Si note inférieure à 10 ou si assiduité inférieure à 75%, analyse individuelle d'un article sur le thème de recherche
RSE	idem

EC 10.2 Stage 1 (M2 – S3)

Évaluation			Volume horaire : 9 semaines				
10 ECTS	CCI	Note plancher : 8/20	EN	INSPE	CM	TD	TP
Disciplines EN/INSPE			**0**	**0**	**0**	**0**	**0**

Contenus et Objectifs de l'EC	Le stage à mi-temps constitue une partie fondamentale de la formation en M2 M2E, avec pour objectifs : - L'articulation théorie-pratique : Éprouver et mettre en œuvre les apports des enseignements disciplinaires, didactiques et transversaux - L'ancrage de la recherche : Offrir un terrain d'observation, de collecte de données et d'expérimentation indispensable à la problématisation pour le mémoire de master dans l'EC 10.1. - Le développement de la réflexivité : Apprendre à analyser objectivement ses propres gestes professionnels pour réguler son action et entrer dans une démarche de description objective, en identifiant des faits marquants de la pratique. Cette posture réflexive est aussi au cœur de l'évaluation de l'EC 10.3 d'accompagnement de stage
Blocs du référentiel de compétences	Blocs 1, 2, 3, 4
Évaluation	
Session 1	CCI : évaluation par les formateurs/trices qui viennent faire les visites (voir annexe des évaluations) 2nde chance : écrit bilan

EC 10.3 Accompagnement du stage 1

Évaluation			Volume horaire : 12 h				
3 ECTS	**CCI**	**Note plancher : 8/20**	**EN**	**INSPE**	**CM**	**TD**	**TP**
Disciplines EN/INSPE			**6**	**6**		**6**	**6**
Psychologie				6			6
EN			6			6	

Psychologie / EN

Contenus et Objectifs	**Objectifs :** Mise en place d'un portfolio réflexif qui retrace l'analyse de situations vécues en classe, l'identification des réussites et des difficultés, et la mise en œuvre de solutions éclairées par les apports de la psychologie cognitive. Il permet d'évaluer les effets des pratiques mises en place et de rendre compte du développement des compétences professionnelles. • Compte rendu de séance (ou d'un problème récurrent) • Description factuelle du contexte d'enseignement : contexte, niveau des élèves, objectif de la séance, activités menées. • Description factuelle des points positifs et des difficultés rencontrées en classe (étayée par les observations de l'enseignant, mais aussi par les écrits-conseils de stage reçu de la part de leurs PEMF et de leurs PINSPE) • Analyse des causes (éventuellement en s'appuyant sur les écrits-conseils) • Côté élève (cognition, comportement, émotions) • Côté enseignant (préparation de séance, gestes professionnels) • Élaboration d'une solution pour répondre aux difficultés observées basées à partir 1) de l'analyse des causes et 2) des connaissances en psychologie cognitive pour favoriser les apprentissages, la gestion de classe et le bien être des élèves. • Réflexion sur des indicateurs à relever pour étudier l'évolution de la situation • Mise en œuvre de la solution • Bilan et ajustement : points positifs, points de travail, nouvelles difficultés observées. Processus itératif, rependre du point 2 à 6. • Point réflexif, faire le bilan sur les progrès, les compétences développées, la réflexion développée sur sa pratique professionnelle et les perspectives de travail.
Liens avec le référentiel de compétences	Analyser sa pratique dans une démarche de régulation et de développement professionnel.
Blocs du référentiel de compétences	Bloc 2 et 4
Évaluation	
Session 1	50% oral / 50% écrit 2nde chance :
RSE	À préciser

M2-S4

UE 11 Concevoir, analyser et mettre en œuvre son enseignement 4

EC 11.1 Concevoir, analyser et mettre en œuvre son enseignement 4

Évaluation			Volume horaire : 90 h				
14 ECTS	**CCI**	**Note plancher : 8/20**	**EN**	**INSPE**	**CM**	**TD**	**TP**
Disciplines EN/INSPE			**55**	**35**	**0**	**70**	**20**
Mathématiques			10	10		16	4
Français			10	10		16	4
HGEMC			6	6		12	
arts			6	6		6	6
projet pluridisciplinaire			20	0		20	
numérique			3	3			6

Contenus et Objectifs de l'EC	Dans le cadre de cet UE, les fonctionnaires stagiaires sont amenés à prendre appui sur leur stage pour développer une réflexivité sur leurs pratiques, en croisant les disciplines scolaires et en prenant en compte la question du numérique pédagogique. Un projet pluridisciplinaire sera mené pour travailler l'interdisciplinarité et questionner la mise en liens des disciplines.
Blocs du référentiel de compétences	Blocs 1 et 2
Évaluation	
Session 1	CCI : Moyenne de 4 notes : **maths** ou **français (selon EC9.1) (30%)** **HGEMC ou arts (30%)** Évaluation EN dans ces disciplines comptant pour moitié dans la note de la discipline **projet pluridisciplinaire (30%)** **numérique** (préparation Pix+Édu, fiche de préparation + présentation orale) **(10%) avec EN** **2nde chance** : Si la moyenne des 4 notes est inférieure à 10, ou l'une inférieure à 8, ou si assiduité inférieure à 75% sur l'EC, *devoir individuel de 2nde chance dans la ou les disciplines échouées, dont la note s'ajoute aux autres notes dans la ou les disciplines concernées dans le cas d'un travail supplémentaire ou remplace la ou les notes échouées en cas de reprise* (*mai*)
RSE	idem

Descriptif pour chaque discipline

Mathématiques

Contenus et Objectifs	L'objectif est de développer la maîtrise de connaissances disciplinaires et didactiques permettant l'enseignement des mathématiques à l'école, plus particulièrement pour ce semestre en ce qui concerne la résolution de problèmes, le calcul mental, la géométrie, les probabilités et l'initiation à l'algorithmique. Les enseignements articulent des apports disciplinaires et didactiques sur les contenus mathématiques du semestre afin de construire les compétences du métier d'enseignant relatives à l'analyse didactique de tâches et de productions d'élèves, à la planification de progressions des apprentissages et à la structuration de séquences et de séances et à l'analyse de leur mise en œuvre dans les classes. Une attention particulière sera portée à l'évaluation des apprentissages et aux usages du numérique. Les séances s'appuient sur des supports pédagogiques et didactiques ainsi que des documents institutionnels, des ressources pour enseigner (manuels scolaires notamment), des productions d'élèves et éventuellement des vidéos de classe.
Liens avec le référentiel de compétences	**Bloc 1** NOMBRES, CALCUL ET RÉSOLUTION DE PROBLÈMES • Construire un enseignement progressif du calcul mental. (lien avec l'évaluation des apprentissages) • Structurer son enseignement pour faire acquérir aux élèves des automatismes de tout ordre (*faits numériques, stratégies, procédures*) leur permettant de se consacrer pleinement à des tâches cognitives

	de niveau supérieur comme la prise d'initiatives, la créativité ou le raisonnement. (*lien avec l'évaluation des apprentissages*) • Construire un enseignement de la résolution de problèmes permettant de donner du sens aux notions étudiées en les inscrivant dans des situations concrètes, qu'elles soient issues d'autres disciplines ou intra-mathématiques. (*lien avec l'évaluation des apprentissages*) ORGANISATION ET GESTION DE DONNEES, STATISTIQUES ET PROBABILITES • Connaître les conceptions erronées fréquentes des élèves dans le champ des probabilités et produire des situations permettant de les surmonter. ESPACE ET GEOMETRIE • Élaborer des séquences de géométrie adaptées aux âges des élèves, leur permettant de se construire des représentations mentales opérationnelles pour raisonner et résoudre des problèmes en géométrie. • Concevoir des séquences d'apprentissage mobilisant différentes relations géométriques (alignement, appartenance, droites parallèles ou sécantes, perpendicularité, symétrie, équidistance…). (*liens avec pensée informatique, lien avec l'évaluation des apprentissages)* PENSEE INFORMATIQUE • Concevoir et mettre en œuvre une séquence d'enseignement où la pensée informatique permet de résoudre un problème en le décomposant en instructions élémentaires. (*liens avec espace et géométrie, lien avec l'évaluation des apprentissages)*
Évaluation	
Session 1	Présentation à l'écrit d'une séance/séquence en mathématiques avec analyse a priori et a posteriori de sa mise en œuvre en appui sur des traces (activité des élèves ou de l'enseignant) du déroulement effectif en classe. Travail individuel. 2nde chance : reprise
RSE	idem

Français

Contenus et Objectifs	L'objectif est d'approfondir la maîtrise des connaissances disciplinaires et didactiques nécessaires à l'enseignement du français aux différents cycles de l'école primaire, en lien étroit avec l'expérience acquise en stage. Les enseignements portent plus particulièrement sur l'articulation entre lecture et écriture, l'enseignement de la compréhension et de la lecture à voix haute, la production et la révision des écrits, l'acquisition du lexique ainsi que l'enseignement de la grammaire et de l'orthographe. Les enseignements visent à développer les compétences professionnelles relatives à la conception, à la mise en œuvre et à l'analyse de séances, de séquences et de progressions. Ils conduisent les étudiants à prendre en compte les besoins partagés et particuliers des élèves, à diversifier les modalités pédagogiques, à observer et à évaluer les apprentissages et à ajuster leur enseignement. Une attention particulière est portée à l'articulation entre les différents domaines du français, à la continuité des apprentissages entre les cycles et au développement de gestes professionnels favorisant l'accès de tous les élèves à la lecture, à l'écriture et à la maîtrise de la langue. Les séances prennent appui sur des documents institutionnels, des ressources pédagogiques et didactiques, des préparations de classe, des productions d'élèves et des traces de l'activité des élèves ou de l'enseignant. Les situations rencontrées en stage constituent des supports privilégiés pour conduire des analyses didactiques a priori et a posteriori, interroger les choix effectués et envisager des ajustements ou des prolongements.
Liens avec le référentiel de compétences	**Bloc 1** **École maternelle** (approfondissement du M1) LECTURE-ECRITURE * Construire et mettre en œuvre un enseignement préparant à l'apprentissage de la lecture et de l'écriture à l'école maternelle (principe alphabétique et développement de la conscience phonologique, geste graphique, essais d'écriture) ORAL, PRATIQUES LANGAGIERES - CULTURE LITTERAIRE ET ARTISTIQUE Développer des gestes professionnels permettant de renforcer les compétences en lecture -compréhension des élèves à l'école primaire, en s'appuyant sur tous les champs disciplinaires. **École élémentaire** LECTURE-ECRITURE * Concevoir des situations d'enseignement de lecture pour les rendre accessibles à tous les élèves, en prenant en compte leurs besoins partagés et particuliers. * Construire les compétences de lecture à voix haute des élèves (fluence) * Savoir organiser l'espace de la classe pour permettre la révision des textes écrits par les élèves selon des modalités pédagogiques diversifiées en élémentaire

	* Concevoir des situations d'enseignement qui articulent finement lecture et écriture tout au long de l'école primaire * Développer des gestes professionnels permettant de renforcer les compétences en lecture - compréhension des élèves à l'école primaire, en s'appuyant sur tous les champs disciplinaires. * Construire les compétences de lecture à voix haute des élèves (lecture expressive) * Varier les modalités pédagogiques de travail d'écriture. LEXIQUE * Suivre les progrès des élèves dans l'acquisition du lexique en objectivant les acquis. GRAMMAIRE ET ORTHOGRAPHE (approfondissement) * Articuler séances d'enseignement de la grammaire et de l'orthographe avec les activités d'oral, d'écriture et de lecture. * Concevoir de façon collective une trace écrite en grammaire et orthographe, partagée d'un niveau d'enseignement à l'autre. * Construire et mettre en œuvre des séances d'enseignement de la grammaire et de l'orthographe dans une approche systémique de l'étude de la langue, en lien avec la lecture et l'écriture.
Évaluation	
Session 1	CCI – Travail de conception et/ou d'analyse didactique et réflexive portant sur une ressource, un support, un dispositif ou une situation d'enseignement-apprentissage, en lien avec les contenus de l'EC. Les modalités sont définies par chaque formateur. 2nde chance :
RSE	idem

HGEMC

Contenus et Objectifs	Ce module a pour objectif d'approfondir vos compétences en matière de conception des situations d'apprentissage en histoire, géographie et EMC à l'école élémentaire. **Objectifs d'apprentissage** À partir d'une démarche combinant histoire, géographie et EDD et/ou EMI autour d'une question socialement vive, vous apprendrez à concevoir un projet pédagogique, à le mettre en œuvre et à l'analyser. Vous apprendrez comment mobiliser les apprentissages fondamentaux tout au long d'une démarche de pédagogie de projet en histoire, géographie, EMC. À partir d'exemple concrets, vous apprendrez comment mettre en œuvre la différenciation au sein de vos enseignements en histoire, géographie, EMC. À partir d'une démarche concrète, vous apprendrez à concevoir une démarche d'EMC qui permette la construction d'une citoyenneté numérique chez vos élèves.
Liens avec le référentiel de compétences	Bloc 1 : • Approfondir les savoirs en histoire et en épistémologie de l'histoire pour mieux les enseigner. • S'appuyer sur l'enseignement de l'histoire pour contribuer à l'acquisition des fondamentaux, en mobilisant des outils mathématiques (dates, durée, etc.) et en développant des pratiques langagières (à l'écrit et à l'oral) : description, récit, argumentation. • Identifier les différentes fonctions des productions écrites en histoire. • Enseigner des sujets sensibles en histoire. • Approfondir les savoirs en géographie et en épistémologie de la géographie pour mieux les enseigner. • S'appuyer sur l'enseignement de la géographie pour contribuer à l'acquisition des fondamentaux, en mobilisant des outils mathématiques (échelle, graphique, etc.) et en développant des pratiques langagières (à l'écrit et à l'oral) : description, récit, argumentation. • Identifier les différentes fonctions des productions écrites en géographie. • Concevoir des situations d'enseignement de l'histoire et de la géographie accessibles à tous les élèves, en diversifiant les supports (visuels, audio, manipulations, cartes simplifiées, récits imagés) et en adaptant la formulation des consignes. • Susciter et entretenir la curiosité des élèves pour comprendre le monde qui les entoure et développer leur capacité à raisonner. • S'appuyer sur l'enseignement de l'EMC pour contribuer à l'acquisition des fondamentaux, en développant des pratiques langagières à l'écrit et à l'oral. • Contribuer par l'enseignement de l'EMC à l'éducation au développement durable (EDD) et à l'éducation aux médias et à l'information (EMI). • - Développer la citoyenneté numérique.
Évaluation	
Session 1	CCI – Écrit individuel : mise en œuvre en classe et analyse d'une démarche d'apprentissage en histoire, géographie ou EMC.

	2nde chance : reprise de l'écrit pour amélioration
RSE	Analyse d'une démarche d'apprentissage en histoire, géographie ou EMC.

Education artistique

Contenus et Objectifs	L'objectif spécifique de cette seconde année de Master sera de renforcer les compétences professionnelles pour pouvoir enseigner pleinement les disciplines artistiques. OBJECTIFS GÉNÉRAUX • Poursuivre son travail dans les disciplines artistiques (arts plastiques et éducation musicale) pour les faire vivre aux élèves • Développer des gestes professionnels ciblés pour pouvoir enseigner ces deux disciplines • Acquérir les leviers pour faire découvrir le plaisir de la pratique artistique à ses élèves, individuelle et collective. OBJECTIFS CULTURELS • Apprendre à partager et transmettre une culture artistique globale, articulant les dimensions : - langagières (vocabulaire spécifique, expression, communication). - notionnelles (concepts et repères fondamentaux). - émotionnelles (pratique sensibles et expression personnelle). - historiques (inscription des œuvres et pratiques dans le temps et les contextes). • Concevoir et mettre en œuvre des situations d'apprentissage à partir du sensible. • Comprendre l'apport des pratiques artistiques dans des projets interdisciplinaires. OBJECTIFS PERSONNELS ET RELATIONNELS • S'approprier sa voix, son corps, son geste et sa culture comme outil professionnel adapté aux situations de classe. • Faire vivre les arts par la pratique, dans une démarche d'exploration et de création. • Utiliser les savoirs et les compétences spécifiques acquis en Licence et les mobiliser dans les pratiques de classe. • Favoriser la coopération et les interactions sociales dans un cadre artistique collectif.
Liens avec le référentiel de compétences	**Bloc 1** • Maîtriser les différentes étapes de la démarche des enseignements artistiques, en lien avec l'approche sensible et la rencontre avec les œuvres : exploration, mise en commun, différents temps de verbalisation et d'évaluation. • Mettre en œuvre une démarche de projet pour enseigner les arts. • Associer pratique et réflexion dans la démarche des enseignements artistiques, en comprendre les enjeux. • Construire et mettre en œuvre des séquences d'enseignement qui permettent aux élèves : - **en arts plastiques** : de s'exprimer, d'analyser leur pratique et celle de leurs pairs, d'établir une relation avec celle des artistes, de s'ouvrir à l'altérité, de se repérer dans les domaines liés aux arts plastiques, d'être sensible aux questions de l'art. - **en éducation musicale** : de chanter et interpréter, écouter, comparer et commenter, explorer, imaginer et créer, échanger, partager et argumenter. - **en histoire des arts** : d'associer discours et approche sensible sur des œuvres d'arts de formes et d'expressions variées, de situer et comprendre une œuvre dans son contexte d'émergence et de création, de faire preuve de jugement critique, de se distancier des stéréotypes. • Concevoir des situations d'enseignement artistique accessibles à tous les élèves, en diversifiant les modalités d'entrée dans l'activité (pratique, écoute, verbalisation, observation, manipulation), en tenant compte des différents profils d'apprentissage. • S'appuyer sur l'enseignement des arts pour contribuer à l'acquisition des apprentissages fondamentaux. • Connaître les trois piliers du parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC) et savoir en quoi ils permettent aux élèves de comprendre leur environnement quotidien.
Évaluation	
Session 1	Non évalué
RSE	Non concerné

Numérique

Contenus et Objectifs	**Contenus :**

	• Présentation du cadrage de la préparation à la certification Pix+Édu, plus particulièrement le volet “pratique professionnelle” (lié à la conception, la mise en œuvre et le retour réflexif d’une séance d’enseignement en lien avec le numérique). • Conception didactique et mise en œuvre effective en classe d'une situation d'apprentissage ciblant le développement des compétences numériques des élèves (en appui sur le CRCN). • Retour réflexif oral post-séance permettant d'analyser la pertinence des choix opérés sur le terrain et d'évaluer ses propres compétences professionnelles (au regard du CRCN-Édu). **Objectifs :** • Participer à l'ingénierie pédagogique collective en concevant des fiches de préparation qui intègrent le développement des compétences numériques des élèves. • Expliciter, argumenter et justifier les choix didactiques, pédagogiques et technologiques retenus lors de la conception d'une séance. • Évaluer ses compétences professionnelles du CRCN-Édu
Liens avec le référentiel de compétences	**Bloc 4** • S’approprier le cadre de référence des compétences numériques pour l’éducation (CRCN-Édu) • Participer à la conception collective de séquences, de ressources et d’outils. • Utiliser le numérique à des fins de formation et de collaboration entre professionnels.
Évaluation	
Session 1	CCI Préparation du volet “pratique professionnelle” de la certification Pix+Édu • Conception de séance : Production d'une fiche de préparation détaillée intégrant de manière pertinente le numérique pour le développement de compétences numériques des élèves. • Retour réflexif : Présentation et soutenance orale permettant d'expliciter, d'argumenter et de justifier ses choix didactiques, pédagogiques et technologiques, tout en évaluant ses propres compétences au regard du CRCN-Édu. 2nde chance : idem
RSE	idem

Projet pluridisciplinaire

Contenus et Objectifs	Conception, mise en œuvre et présentation d’un projet mêlant au moins deux disciplines scolaires
Liens avec le référentiel de compétences	**Blocs 1 et 2** • Planifier, organiser et structurer les apprentissages (séquence, séance, emploi du temps, programmation, progression, évaluations) dans une logique de polyvalence.
Évaluation	
Session 1	Présentation en groupe du projet (conception, mise en œuvre, analyse) 2nde chance : reprise de l’écrit
RSE	idem

UE 12 Développer une réflexivité sur ses pratiques 2

EC 12.1 Projet de recherche : réalisation et valorisation

Évaluation			Volume horaire : 20 h				
4 ECTS	**CCI**	**Note plancher : 8/20**	**EN**	**INSPE**	**CM**	**TD**	**TP**
Disciplines EN/INSPE			**0**	**20**	**2**	**0**	**18**
Différentes thématiques de recherche				20	2		18

Contenus et Objectifs de l’EC	Travail de recherche en groupe (2-3) : Proposer un protocole de recherche à partir du travail réalisé dans l’EC10.1 et le mettre en oeuvre Analyser les données et synthétiser les résultats obtenus dans les différents terrains ou cas, pour en faire une présentation écrite commune Valoriser la recherche menée par une soutenance et un poster
Blocs du référentiel de compétences	Bloc 4

Évaluation	
Session 1	**Moyenne de 2 notes :** mémoire écrit de 20 à 30 pages selon binôme ou trinôme, avec la synthèse d'articles sur lesquels on s'appuie, la ou les questions de recherche, le protocole et les données (nécessité de fournir les données de la recherche recueillies), l'analyse comparative des résultats Présentation en groupe de la recherche
RSE	idem

EC 12.2 Stage 2 (M2 – S4)

Évaluation			Volume horaire : 18 semaines sur l'année				
10 ECTS	**CCI**	**Note plancher : 8/20**	**EN**	**INSPE**	**CM**	**TD**	**TP**
Disciplines EN/INSPE			**0**	**0**	**0**	**0**	**0**

Contenus et Objectifs de l'EC	Dans la continuité du semestre 3, le stage à mi-temps constitue une partie fondamentale de la formation en M2 M2E, avec pour objectifs : - L'articulation théorie-pratique : Éprouver et mettre en œuvre les apports des enseignements disciplinaires, didactiques et transversaux pour anticiper et analyser ce qui se passe en classe. - L'ancrage dans la recherche : Offrir un terrain d'observation, de collecte de données et d'expérimentation indispensable à la rédaction et soutenance du mémoire de master dans l'EC 12.1. - Le développement de la réflexivité : Apprendre à analyser objectivement ses propres gestes professionnels pour réguler son action et porter un regard critique distancié sur sa propre pratique de classe, en envisageant des alternatives et pistes de développement. Cette posture réflexive est aussi au cœur de l'évaluation de l'EC 12.3 d'accompagnement de stage
Blocs du référentiel de compétences	Blocs 1, 2, 3, 4
Évaluation	
Session 1	Évaluation par les formateurs/trices qui viennent faire les visites (voir annexe) 2nde chance : écrit bilan

EC 12.3 Accompagnement du stage 2

Évaluation			Volume horaire : 11 h				
2 ECTS	**CCI**	**Note plancher : 8/20**	**EN**	**INSPE**	**CM**	**TD**	**TP**
Disciplines EN/INSPE			**6**	**5**		**6**	**5**
Philosophie				5			5
EN			6			6	

Philosophie / EN

Contenus et Objectifs	***Objectifs*** *:* *Faire passer des oraux, sur la base du portfolio de stage initié au S3.* *Permettre un retour réflexif sur le stage en responsabilité, à partir du portfolio de stage S'auto-évaluer au regard des compétences professionnelles acquises et à acquérir*
Liens avec le référentiel de compétences	Analyser sa pratique dans une démarche de régulation et de développement professionnel.
Blocs du référentiel de compétences	Blocs 3 et 4
Évaluation	
Session 1	Évaluation écrite + orale fondée sur le portfolio de stage initié dans l'EC10.3 et les cours d'accompagnement de stage des S3 et S4. **2nde chance** : oral de fin de stage (sur la base du portfolio de stage et des cours d'accompagnement de stage des S3 et S4)
RSE	Oral100 % (EN)

Nature des évaluations M2E 1er degré

M2 - Semestre 3			
Intitulés UE/EC et disciplines	**Modalité ECTS notes Apogée**	**Session 1**	**Session 2 ou Seconde chance**
UE9 - Concevoir, analyser et mettre en œuvre son enseignement 3			
EC9.1 Concevoir, analyser et mettre en œuvre son enseignement 3 **APP** *Mathématiques* *Français* *EPS* *Sciences* *LVE* *École inclusive* *Sciences de l'éducation*	CCI 14 ECTS 1 note	**Moyenne de 4 notes :** maths ou français (30%) moyenne de EPS, sciences et LVE (30%) école inclusive (10%) Évaluation EN dans les 6 disciplines comptant pour moitié dans la note de la discipline Dossier d'analyse des APP avec EN (30%)	Si la moyenne des 4 notes est inférieure à 10, ou l'une inférieure à 8, ou si assiduité inférieure à 75% sur l'EC, *devoir individuel de 2nde chance dans la ou les disciplines échouées, dont la note s'ajoute aux autres notes dans la ou les disciplines concernées (janvier)*
UE 10 Développer une réflexivité sur ses pratiques 1			
EC10.1 Projet de recherche : élaboration et problématisation	CCI 3 ECTS 1 note	Présentation détaillée du projet de recherche en groupe : lectures, problématique professionnelle, présentation du protocole de recueil de données	Si note inférieure à 10 ou si assiduité inférieure à 75% , Analyse individuelle d'un article sur le thème de recherche
EC10.2 Stage	CCI 10 ECTS 1 note	Retour à la suite des visites (1 EN et 1 INSPE) – voir cadrage	Si note inférieure à 10, reprise des deux retours en un seul, dont la note s'ajoute à la moyenne des deux notes précédentes *Si assiduité au stage inférieure au nombre de jours requis (plus de 36j manqués dans l'année) prolongation, mais si les visites ont eu lieu et que les travaux demandés ont été rendus, ils peuvent être évalués, et repris si besoin en seconde chance*
EC10.3 Accompagnement de stage *Psychologie*	CCI 3 ECTS 1 note	50% oral / 50% écrit évaluation EN	Seconde chance

M2 - Semestre 4

Intitulés UE/EC et disciplines	Modalité ECTS notes Apogée	Session 1	Session 2 ou Seconde chance
UE11 - Concevoir, analyser et mettre en œuvre son enseignement 4			
EC11.1 Concevoir, analyser et mettre en œuvre son enseignement 4 **Projet pluridisciplinaire** *Mathématiques* *Français* *HGEMC* *Arts* *Numérique*	CCI 14 ECTS 1 note	Moyenne de 4 notes : **maths** ou **français (selon EC9.1) (30%)** **HGEMC ou arts (30%)** Évaluation EN dans les 4 disciplines comptant pour moitié dans la note de la discipline **projet pluridisciplinaire (30%)** **numérique** (préparation Pix+Édu, fiche de préparation + présentation orale) **(10%) avec EN**	Si la moyenne des 4 notes est inférieure à 10, ou l'une inférieure à 8, ou si assiduité inférieure à 75% sur l'EC, *devoir individuel de 2nde chance dans la ou les disciplines échouées, dont la note s'ajoute à la moyenne des autres notes dans la ou les disciplines concernées*
UE12 Développer une réflexivité sur ses pratiques 2			
EC12.1 Projet de recherche : réalisation et valorisation	CCI 4 ECTS 2 notes O/E	Écrit et soutenance en groupe (+ poster de présentation, non noté)	Session unique
EC12.2 Stage	CCI 10 ECTS 1 note	Retour à la suite des visites (1 EN, 1 INSPE) – voir cadrage	Si note inférieure à 10, reprise de l'ensemble des retours en un seul dont la note s'ajoute à la moyenne des deux notes précédentes *Si assiduité au stage inférieure au nombre de jours requis (plus de 36j manqués dans l'année) prolongation, mais si les visites ont eu lieu et que les travaux demandés ont été rendus, ils peuvent être évalués, et repris si besoin en seconde chance*
EC12.3 Accompagnement de stage *Philosophie*	CCI 2 ECTS 2 notes O/E	Moyenne de 2 notes QCM EN (50%) écrit réflexif philo (50%)	oral EN de fin de stage (sur la base du portfolio de stage et des cours d'accompagnement de stage des S3 et S4)

Évaluation des EC de stage en responsabilité du M2 M2E

Dans le Master Enseignement et éducation Professorat du premier degré de l'INSPE de l'Académie de Créteil, les 20 ECTS du stage en responsabilité correspondent au cumul de la validation de l'EC Stage de semestre 3 (pour 10 ECTS) et de l'EC Stage de semestre 4 (10 ECTS). Ces évaluations portent sur les aspects suivants :

- La mise en œuvre satisfaisante d'une responsabilité d'enseignant.e en contexte de stage.
- La capacité à argumenter des choix dans la mise en œuvre de cette responsabilité, au regard de références institutionnelles, professionnelles et scientifiques abordées en formation.
- La capacité à analyser rétrospectivement des situations professionnelles vécues en stage, seul et avec autrui, dans le but de les comprendre et d'en tirer des enseignements pour ajuster sa pratique.
- La capacité d'autoévaluation de ses compétences au regard des attendus du métier : apprécier son niveau de compétences en actes, les progrès effectués dans leur acquisition et leur mise en œuvre, et en rendre compte à autrui.

Concrètement, à chaque semestre, la validation de l'EC stage se base sur un ensemble de **retours, associés aux visites des formateurs et formatrices de l'INSPE et de l'Éducation Nationale.** Dans cette perspective, il est donc indispensable de **planifier les visites chaque semestre, le plus tôt possible** . L'écrit de seconde chance et la remontée de la note finale devront se faire **avant le jury de session 1 de chacun des semestres.**

Les documents associés aux évaluations du stage peuvent faire partie du portfolio des étudiant.e.s professeur.e.s stagiaires. Par ailleurs ces évaluations peuvent s'appuyer aussi sur des travaux réalisés dans d'autres EC, et sur les conseils ou documents fournis par tou.te.s les intervenant.te.s dans la formation.

La validation des 20 ECTS du stage en responsabilité procède de la validation du master. Elle est distincte du processus de remontée au rectorat des avis pour le dossier de titularisation.

La validation des EC Stage pourra être déclarée nulle dans le cas d'une posture professionnelle inadéquate ou d'un comportement incompatible avec les obligations du métier (voir droits et devoirs du fonctionnaire stagiaire : https://www.devenirenseignant.gouv.fr/eleves-fonctionnaires-fonctionnaires-stagiaires-vos-droits-et-obligations-1691).

Par ailleurs, comme pour tous les travaux évalués dans le cadre du master M2E, l'usage de l'IA doit se faire dans le respect de la charte de l'INSPE de l'académie de Créteil, qui précise qu'il est interdit de produire un travail, en tout ou partie, à l'aide d'un système d'intelligence artificielle, sauf autorisation expresse et préalable de l'enseignant.e, dans le cadre défini par celui ou celle-ci. Tout usage non autorisé ou non déclaré constitue une fraude caractérisée qui expose l'étudiant.e à des sanctions disciplinaires.

Conformément au cadrage de la fonction publique, tout dépassement de plus de 10% du nombre de jours d'absence justifiée (36 jours dans l'année) entraînera la prolongation de la période de stage l'année suivante, que les EC correspondants soient validés ou non, pour pouvoir procéder à la titularisation. En revanche, les absences injustifiées ne sont pas tolérées et peuvent donner lieu à des sanctions de la part de l'employeur.

Travaux évalués dans le cadre de l'EC 10.2 Stage du semestre 3

Travaux évalués	Ce qui est demandé
Envoi d'une séance d'enseignement Attendu en amont de chaque visite. Le contenu de ce premier écrit n'est pas noté, mais l'absence de document en amont ou pendant la séance est pénalisée dans le barème des écrits 1 et 2.	**Envoi d'une séance** d'enseignement qui sera observée lors de la visite, dans une discipline donnée, préparée et mise en œuvre au premier semestre avec une classe dont l'étudiant.e professeur.e stagiaire a la responsabilité, et intégrée dans une programmation et une progression pour la classe. *Forme : La séance préparée est envoyée en amont, en précisant les sources utilisées et en fournissant les activités choisies (ex : les supports pédagogiques proposés aux élèves). Un retour peut être fait par le formateur / la formatrice avant la visite.*
INSPE / EN : réflexion sur la séance présentée, à la suite de la visite et de l'entretien avec le formateur / la formatrice Chaque note (EN et INSPE) correspondra à 50% de la note finale Un retour des formateurs/trices est attendu sur cet écrit. Si la somme des deux notes est inférieure à 10/20, ou l'une des deux notes inférieure à 4/10, un écrit de seconde chance est proposé	**Présentation de la séance, bilan de la mise en œuvre et de l'entretien** : compte rendu et écarts entre le prévu et le réalisé *Forme côté INSPE : écrit de synthèse rédigé de 2 pages hors annexes, précisant les sources des documents institutionnels, scientifiques et professionnels utilisés. Attendu dans les 15 jours suivant la visite, au plus tard en décembre.* *Barème /10 :* *- présentation effective de documents pour la classe : 1 pt* *- source des choix effectués : 2 pts* *- compte rendu du déroulement de la séance observée : 3 pts* *- compte rendu des conseils donnés dans l'entretien : 3 pts* *- qualité des écrits (présentation, orthographe) : 1 pt* **Rem : envoi d'un écrit conseil en plus du retour sur l'écrit du ou de la stagiaire.**
Seconde chance : Bilan du premier semestre de stage en responsabilité Note remplaçant la somme des deux notes précédemment obtenues.	**Présentation d'un bilan du premier semestre** en appui sur l'ensemble des visites et les retours prodigués, mettant en avant le travail réalisé, les difficultés rencontrées et les pistes envisagées, en illustrant le propos par des éléments issus des séances observées par les formateurs/trices. *Forme : écrit de synthèse rédigé de 4 à 6 pages hors annexes, précisant les sources des documents institutionnels, scientifiques et professionnels utilisés.*

Travaux évalués dans le cadre de l'EC 12.2 Stage du semestre 4

Travaux évalués	Ce qui est demandé
Envoi d'une séquence d'enseignement Attendu en amont de chaque visite. Le contenu de ce premier écrit n'est pas noté, mais l'absence de document en amont ou pendant la séance est pénalisée dans le barème.	**Envoi d'une séquence** d'enseignement ou ensemble de séances qui seront observées lors de la visite, dans une ou plusieurs disciplines données, préparées et mises en œuvre au second semestre avec une classe dont l'étudiant.e professeur.e stagiaire a la responsabilité, et intégrée dans une programmation et une progression pour la classe. *Forme : La séquence ou les séances préparées sont envoyées en amont, en précisant les sources utilisées et en fournissant les activités choisies (ex : les supports pédagogiques proposés aux élèves). Un retour peut être fait par le formateur / la formatrice avant la visite.*
INSPE / EN : réflexion sur la séquence présentée, à la suite de la visite et de l'entretien avec le formateur / la formatrice Chaque note (EN et INSPE) correspondra à 50% de la note finale Un retour des formateurs/trices est attendu sur cet écrit. Si la somme des deux notes est inférieure à 10/20, ou l'une des deux notes inférieure à 4/10, un écrit de seconde chance est proposé	**Présentation du bilan de la mise en œuvre et retour réflexif** : présentation compte rendu et explication des écarts entre le prévu et le réalisé, enseignements tirés de cette expérience et ajustements envisagés. *Forme côté INSPE : écrit de synthèse rédigé de 2 pages hors annexes, précisant les sources des documents institutionnels, scientifiques et professionnels utilisés. Attendu dans les 15 jours suivant la visite, au plus tard en avril.* *Barème /10 :* *- présentation effective et pertinence des documents produits pour la classe : 2 pts* *- source et argumentation des choix effectués : 2 pts* *- gestion et retour réflexif sur le déroulement des séances observées, lien avec* une compétence du référentiel *: 3 pts* *- prise en compte des conseils donnés dans l'entretien : 2 pts* *- qualité des écrits (présentation, orthographe) : 1 pt* **Rem : envoi d'un écrit conseil en plus du retour sur l'écrit du ou de la stagiaire.**
Seconde chance : Bilan de l'année de stage en responsabilité Note remplaçant la somme des deux notes précédemment obtenues.	**Présentation d'un bilan de l'année** en appui sur l'ensemble des visites et les retours prodigués, mettant en avant le travail réalisé, les difficultés rencontrées et les pistes envisagées, en illustrant le propos par des éléments issus des séances observées par les formateurs/trices. *Forme : écrit de synthèse rédigé de 4 à 6 pages hors annexes, précisant les sources des documents institutionnels, scientifiques et professionnels utilisés.*